

SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2018

DÉCISION N° 2018 / 79/ ALTEO / 2

COMITE DE SUIVI DU SITE DE LA SOCIÉTÉ ALTEO A GARDANNE (13)

La Commission nationale du débat public,

- vu le code de l'environnement en ses articles L.121-1, conférant à la Commission nationale du débat public une mission de conseil aux autorités compétentes et aux maîtres d'ouvrage sur toutes les questions relatives à la participation du public tout au long de l'élaboration d'un projet, plan ou programme,
- vu la décision n°2017/ 39 / ALTEO / 1, désignant Monsieur Philippe QUEVREMONT comme garant du processus de participation instauré dans le cadre du Comité de suivi du site de la société ALTEO à Gardanne
- vu le courrier de Monsieur Pierre DARTOUT, Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, en date du 31 Août 2018, demandant la poursuite de la mission du garant dans les conditions initialement prévues,
- vu le rapport en date du 28 juillet 2018, du garant, Monsieur Philippe QUEVREMONT, relatif à la CSS de la société ALTEO à Gardanne,

Considérant que :

- le garant, Monsieur Philippe QUEVREMONT a participé à l'ensemble des réunions de la Commission de suivi de site (CSS) de la Société ALTEO, depuis le 22 septembre 2017 et a parfaitement assumé sa mission de facilitateur des échanges permettant de maintenir l'équilibre et la sérénité des débats,
- le fonctionnement de la Commission de suivi de site est désormais normalisé et que la participation en continue d'un garant ne semble plus indispensable à son bon fonctionnement,
- qu'une nouvelle démarche de concertation préalable doit être mise en place dans le cadre de la nouvelle autorisation d'exploitation du site,

après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

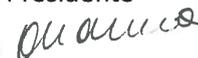
Article 1 :

La Commission donne acte du rapport du garant, Monsieur Philippe QUEVREMONT, en date du 28 juillet 2018, relatif à la comité de suivi de site de la Société ALTEO à Gardanne.

Article 2 :

La Commission met fin à la mission de garant du processus de participation instauré dans le cadre du comité de suivi de site de la société ALTEO à Gardanne.

La Présidente



Chantal JOUANNO